



JOURNEE D'ETUDE

« Victimes, auteurs et psychotraumatismes :
une approche des violences intrafamiliales »

Mardi 26 novembre 2019

9h - 12h30

14h30 - 17h00

**Théâtre de Vienne
Jardin de Cybèle
4, rue Chantelouve
38200 VIENNE**

Pour le stationnement : parking St Marcel ou parking de la Gare

**Organisée par Issue de Secours – Rialto SOS femmes 38
et la DDCS de l'Isère**

**En collaboration avec les associations
France Victimes 38 APRESS
et RIVHAJ**

Inscription par mail

isabelle.jahier-deton@isere.gouv.fr

La violence conjugale constitue un problème social grave par son ampleur en France et par les coûts humains et sociaux considérables qu'elle entraîne. L'Etat a reconnu la nécessité d'une réponse publique sociétale au problème de la violence conjugale du fait de son impact sur les femmes, les enfants et les auteurs. Néanmoins, les violences demeurent massives. Chaque année, 219 000 femmes sont victimes de violences conjugales en France par leur conjoint ou ex-conjoint. Pourtant, l'arsenal législatif n'a cessé de se renforcer, mais seule une femme victime de violences au sein du couple sur cinq dépose plainte en France, selon l'enquête "Cadre de vie et sécurité" menée par l'Insee sur la période 2012-2017.

Le Grenelle des violences conjugales actuellement en cours tend encore à développer un arsenal juridique à même de répondre au plus près des situations de violence. Au cours de cette journée d'étude, nous mesurerons le déploiement de ces actions concrètes pour les victimes et les auteurs au sein du département de l'Isère.

Les courants de recherche actuels n'ont cessé de démontrer l'impact catastrophique des comportements violents au sein de la famille sur la santé des femmes et la construction psychique des enfants qui y sont exposés. Des améliorations relatives à l'accompagnement social, médical et psychologique des personnes sont à l'œuvre. Cependant, les nouvelles formes de précarité, parmi lesquelles les migrations, nous confrontent désormais à un nouveau défi, celui de protéger ces personnes déjà vulnérabilisées par des contextes de vie instables.

Nous serons amenés, au cours de cette journée, à explorer plusieurs dimensions en jeu dans le contexte intrafamilial, tant du côté des victimes que des auteurs. Cette journée d'étude s'adresse à toute personne impliquée dans l'accompagnement des femmes, des hommes et des enfants confrontés à la violence au sein de la famille. Elle se donne pour objectif d'aborder le délicat sujet de la violence s'exprimant au sein de ce qui devrait être un lieu de protection et d'amour : la famille.

PROGRAMME



8 h 30 : ACCUEIL

9 h - Allocution d'ouverture

- *Madame JAHIER-DETON*, Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité - Isère

9 h 15 - Présentation et modération de la journée

- *Madame YAYA*, Référente Départementale Violences Conjugales
- *Madame BUISSON*, Psychologue clinicienne

9 h 30 - « L'exposition des enfants aux scènes de violences conjugales : un facteur de risque de comportement violent ultérieurement »

Maurice BERGER, Médecin psychiatre

10 h 30 - « Les meurtres d'enfants au cours des séparations conflictuelles »

Isabelle NAHMANI – Médecin psychiatre - Grenoble

11 h 30 - « Violences envers les femmes en contexte migratoire »

*Nasima MOUJOURD – Anthropologue, Maître de Conférences
Université Grenoble Alpes*

12 h 30 - Pause déjeuner

14 h 15 – «Le traitement judiciaire des violences conjugales »

Paul LOUCHOUARN – Vice-Procureur de la République – Tribunal de Grande Instance de Vienne

15 h 15 - « Violence commise au sein du couple : lorsque la défense consiste à commettre l'irréparable, quel regard porte le droit ? »

Anne-Gaëlle ROBERT, Maître de Conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Grenoble Alpes

16 h 15 - « La prise en charge des femmes victimes sur le territoire Viennois »

***Aude CAMAGNE – Directrice - France Victimes 38 APRESS
Laurie LEMAIRE – Directrice - RIVHAJ***

17 h – Clôture de la journée

Inscription par mail

isabelle.jahier-deton@isere.gouv.fr



Maurice BERGER, Ancien chef de psychiatrie de l'enfant au CHU de Saint Etienne, Professeur de psychopathologie de l'enfant à l'université Lyon II. Il a participé à plusieurs commissions interministérielles concernant la protection de l'enfance.

Jérôme BOURRIER, Procureur de la République du TGI de Vienne, il mène une action publique forte et innovante en direction des auteurs et des victimes de violences conjugales.

Anne-Gaëlle ROBERT, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université Grenoble Alpes et Directrice du DU de criminologie de Grenoble.

Nasima MOUJOD, Maître de conférences à l'université Grenoble Alpes et chercheuse au laboratoire de recherches historiques Rhône-Alpes. Elle enseigne dans le domaine de l'anthropologie et de la sociologie du genre et de la migration.

Isabelle NAHMANI, Médecin psychiatre à Grenoble. Elle a rédigé une thèse sur les meurtres d'enfants au cours des séparations conflictuelles.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ISÈRE